



Groupement Belge des Omnipraticiens



## Le pharmacien de référence

### Malades chroniques : Suivi personnalisé par un pharmacien de référence

Chers consœurs et confrères,

Pour votre bonne information, voici ce qu'on entend par "pharmacien de référence", nouvelle fonction pour le pharmacien par rapport à certaines catégories de patients.

Depuis le 1er octobre 2017, un patient malade chronique peut choisir un «pharmacien de référence» qui l'accompagne et suit avec lui son traitement médicamenteux.

**Pour plus d'informations:** [Cliquez ICI \( site de l'INAMI\)](#)

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

15/11/2017- GBO- tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwé-Saint-Lambert 1200